

N° 2019/005

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 25 février 2019

Par suite d'une convocation en date du 19 février 2019, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 25 février 2019 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

Étaient présents :

	Mme ROSE-LEVEQUE
M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
M. LECOMTE Marc	Mme GIGON Christine
M. MONTEIL Bernard	Mme COSTE Marie-Claire
M. THÉRY Jacques	Mme LÉVÈQUE Marie-José
	Mme PRUDHON Claude

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

M. ALLIER Jérôme a donné procuration à Mme **CROUZET** Béatrice
M. CROS Samuel a donné procuration à Mme **ROSE-LEVEQUE** Christelle
M. FLECHON Vincent a donné procuration à M. **THÉRY** Jacques
M. MARTINS DE FREITAS Éric a donné procuration à Mme **GIGON** Christine

Absents :

M. **PARRA** Baltazar
Mme **SERRE** Océane

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Christine GIGON est élue pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N° 05 -25/02/2019

AFFECTATION DES RESULTATS - EXERCICE 2018– M14

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Le Maire, donne la parole à Mme **ROSE-LEVEQUE** Christelle, adjointe aux finances, qui présente les résultats du compte administratif 2018 conforme au compte de gestion du Trésorier municipal.

Après s'être fait présenter par Mme **ROSE-LEVEQUE** Christelle, adjointe aux finances, les budgets primitifs et décisions modificatives de l'exercice 2018, le détail des dépenses effectuées et celui des recettes, l'état des restes à payer.

APRES en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

N° 2019/005 (suite)

RESULTATS M14 CA 2018	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	déficit	excédent	déficit	excédent	déficit	Excédent
Résultats reportés		224 733,76	175 903,41		175 903,41	224 733,76
Opérations de l'exercice	1 107 740,34	1 324 659,91	928 688,67	1 024 576,19	2 036 429,01	2 349 236,10
TOTAUX	1 107 740,34	1 549 393,67	1 104 592,08	1 024 576,19	2 212 332,42	2 573 969,86
Résultats de clôture M14		441 653,33	-80 015,89			361 637,44

Restes à réaliser	Reste à réaliser	318 003,56	186 400,00
(RAR)	déficit de financement RAR	-131 603,56	
	Déficit total de financement	-211 619,45	

211 619,45	Au compte 1068 recettes investissement
230 033,88	Au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Jean-Pierre JEANNE,
Maire.


